



HAL
open science

Gaza, les déplacements comme politique d'anéantissement

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. Gaza, les déplacements comme politique d'anéantissement. Migrations Société, 2024, 198. halshs-04855992

HAL Id: halshs-04855992

<https://shs.hal.science/halshs-04855992v1>

Submitted on 26 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Gaza, les déplacements comme politique d'anéantissement

Face à l'horreur, le devoir de parole

Vincent GEISSER

« L'être humain ne doit jamais cesser de penser. C'est le seul rempart contre la barbarie. Action et parole sont les deux vecteurs de la liberté. S'il cesse de penser, chaque être humain peut agir en barbare ».

Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, 1963.

D'aucuns parmi les abonnés et les lecteurs de *Migrations Société* pourraient légitimement se demander si la vocation d'une revue spécialisée sur les questions migratoires est de traiter des développements et des conséquences d'un conflit « si lointain », risquant ainsi de faire monter les passions identitaires et d'importer des tensions géopolitiques au sein de la société française. C'est un reproche qui est souvent adressé aux universitaires et aux intellectuels qui osent aujourd'hui parler publiquement des « problèmes » du Proche-Orient, en général, et de la « question israélo-palestinienne », en particulier, soupçonnés d'entretenir un agenda militant caché et d'imposer à l'opinion publique un discours partisan sous couvert de la science¹. Pire encore pour des chercheurs : être accusés de céder à une posture compassionnelle, en raison d'une supposée proximité avec leur population et leur terrain d'enquête. Suspectée de véhiculer une « palestinophilie »² engagée — pour ne pas dire « enragée » — ou une palestinophilie candide et naïve, la parole des universitaires est aujourd'hui totalement discréditée, provoquant chez les enseignants-

1. AGENCE FRANCE PRESSE, "Attaque du Hamas : les universités mises en garde sur le « maintien de l'ordre » à l'approche du 7 octobre", *Le Parisien*, le 4 octobre 2024.

2. Ironie de l'histoire des mots, au début du XX^e siècle, le terme « palestinophiles » désignait les Juifs européens qui prônaient le « retour » sur la terre de Palestine. Aujourd'hui, il revêt plutôt un sens péjoratif, qualifiant les soutiens inconditionnels de la cause palestinienne. Voir : TELKES-KLEIN, Eva, "Émile Meyerson, philosophe des sciences et palestinophile (Lublin, 12 février 1859 – Paris, 2 décembre 1933)", *Archives Juives*, Vol. 48/2, 2^e semestre 2015, pp. 136-139.

chercheurs des phénomènes d'autocensure, d'autocontrôle et de retrait, tendances relativement inédites dans le champ universitaire français³.

Sur ce plan, le domaine des études migratoires n'échappe pas à cette *injonction au silence*⁴. En effet, depuis les événements dramatiques du 7 octobre 2023, les spécialistes français des migrations ont peu pris la parole sur les mouvements de population de grande ampleur qui touchent l'espace israélo-palestinien : les numéros et les dossiers de revues, les articles et les ouvrages sont plutôt rares dans un champ intellectuel et universitaire pourtant habitué aux publications « sur le vif » et aux tribunes publiques. Il est vrai que, les conditions d'accès aux terrains d'enquête sont devenues difficiles, voire impossibles⁵. À cela s'ajoute probablement un état de sidération prolongé face à l'horreur⁶ qui, même plusieurs mois après les événements du 7 octobre 2023, contribue à paralyser la pensée scientifique, limitant tout processus d'objectivation ou le rendant illégitime. Pourtant, les données et les témoignages ne manquent pas. Certes, ils proviennent généralement d'informateurs et de sources de seconde main, mais ils permettent de se faire une idée assez précise du drame humain qui se déroule aujourd'hui à Gaza : la mise en œuvre par les autorités israéliennes d'une politique de déplacements forcés et systématiques des populations locales qui, à terme, risque de conduire à l'anéantissement de toute vie sociale dans la plus grande partie du territoire gazaoui conquis et détruit. Ce scénario catastrophe n'est pas né de l'esprit de responsables d'organisations proches du Hamas ou de l'Autorité palestinienne, de militants engagés pour la « cause » ou d'intellectuels « palestinophiles », mais il émane d'études produites par des organismes des Nations-unies⁷ et des grandes ONG internationales, peu soupçonnables de sympathie pour le mouvement islamiste. Il est notamment décrit avec force détails par *Human Rights Watch* (HRW) dans un rapport paru en novembre 2024 et intitulé *Désespérés, affamés et assiégés : le déplacement forcé des Palestiniens à Gaza par Israël* : celui-ci ne se veut ni un plaidoyer, ni un réquisitoire contre la politique de l'État

3. LEMAHIEU, Thomas ; FLEURY Élisabeth ; MOUSSAOUI, Rosa, "Recherche : à l'Université, les spécialistes dénoncent une pression inédite", *L'Humanité*, le 4 décembre 2023.

4. CHERKI, Alice, "L'injonction au silence", *Lignes*, n° 34, 2011, pp. 89-94.

5. ROMANI, Vincent, "Enquêter dans les Territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate", *Revue française de science politique*, Vol. 57, n° 1, 2007, pp. 27-45.

6. Sur le phénomène de sidération des chercheurs face à des événements dramatiques, voir à titre comparatif : GIOL, Charles, "Sidération, réflexion, introspection : les chercheurs en études slaves face à la guerre en Ukraine", *Le Nouvel Observateur*, le 24 février 2023 : <https://www.nouvelobs.com/idees/20230224.OBS69962/sideration-reflexion-introspecton-les-chercheurs-en-etudes-slaves-face-a-la-guerre-en-ukraine.html>.

7. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), *Gaza War: Expected Socioeconomic Impacts on the State of Palestine*, le 16 octobre 2024 : <https://www.undp.org/arab-states/publications/gaza-war-expected-socio-economic-impacts-state-palestine-october-2024>.

d'Israël, mais il s'agit d'une étude approfondie de la situation à Gaza réalisée entre novembre 2023 et juin 2024, reposant sur de nombreux entretiens avec des Palestiniens déplacés à Gaza, l'analyse de contenu des ordres d'évacuation publiés par les autorités israéliennes et le décodage d'un corpus d'images satellite, de vidéos et de clichés photographiques, dont les sources ont été recoupées et vérifiées⁸. En bref, une étude qui, à certains égards, pourrait s'apparenter aux notes de terrain d'un chercheur en sciences sociales. Les données ainsi rassemblées permettent de déconstruire la notion d'« évacuation » fréquemment avancée par le gouvernement israélien, induisant l'idée qu'il s'agirait de déplacements temporaires, conformes au droit international humanitaire — notamment à l'article 49 de la Convention (IV) de Genève — qui autorise un belligérant à déplacer provisoirement des populations civiles, sous certaines conditions, en vue de les protéger des combats⁹. Or, rien de tel ne transparaît dans les observations dressées par les enquêteurs du *Human Rights Watch* et par les spécialistes de la question. Les « évacuations » renvoient ici, en réalité, à des expulsions et des déplacements forcés et massifs des populations gazaouies, afin qu'elles ne reviennent plus se « réinstaller » sur leur territoire de vie, comme le montre l'anthropologue Caitlin Procter du Migration Policy Centre : « *Nous devons absolument cesser d'utiliser le terme "évacuation". Les responsables israéliens l'ont utilisé en permanence, mais l'ont complètement détourné en forçant les Palestiniens à se déplacer sans cesse, parfois jusqu'à dix fois [...]. Le terme "évacuation" suppose un passage temporaire d'un lieu dangereux à un lieu sûr avant de revenir chez soi, mais cela ne correspond en rien à la situation actuelle. [...] Les lieux d'où ces civils ont été déplacés ont été complètement anéantis, il n'y a donc aucune possibilité pour ces personnes de rentrer chez elles* »¹⁰.

8. MRAFFKO, Clothilde, "L'ONG Human Rights Watch accuse Israël de « crime contre l'humanité et de nettoyage ethnique » à Gaza", *Le Monde*, le 14 novembre 2024.

9. Extraits de l'article 49 de la Convention (IV) de Genève : « *Les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la Puissance occupante ou dans celui de tout autre État, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif. Toutefois, la Puissance occupante pourra procéder à l'évacuation totale ou partielle d'une région occupée déterminée si la sécurité de la population ou d'impérieuses raisons militaires l'exigent. Les évacuations ne pourront entraîner le déplacement de personnes protégées qu'à l'intérieur du territoire occupé, sauf en cas d'impossibilité matérielle. La population ainsi évacuée sera ramenée dans ses foyers aussitôt que les hostilités dans ce secteur auront pris fin. La Puissance occupante, en procédant à ces transferts ou à ces évacuations, devra faire en sorte, dans toute la mesure du possible, que les personnes protégées soient accueillies dans des installations convenables, que les déplacements soient effectués dans des conditions satisfaisantes de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'alimentation et que les membres d'une même famille ne soient pas séparés les uns des autres* ». Source : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instrument/geneva-convention-relative-protection-civilian-persons-time-war>.

10. MILLAR, Paul, "Israël commet un « nettoyage ethnique » à Gaza, dénonce un rapport de Human Rights Watch", *France 24*, le 14 novembre 2024 : <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20241114-hrw-denonce-nettoyage-ethnique-crime-de-guerre-gaza-armee-israel>.

Loin de protéger les civils palestiniens des conséquences dramatiques des opérations militaires d'Israël et du contrôle autoritaire du Hamas, les déplacements incessants et systématiques conduisent à les insécuriser davantage sur le plan psychologique et humanitaire. De ce point de vue, les conclusions du rapport de *Human Rights Watch* sont sans appel : « Au contraire, la politique d'Israël consistant à affamer la population tout en la déplaçant démontre un échec à protéger les civils et prouve une fois de plus que les ordres d'évacuation équivalent à un déplacement forcé. Exacerbant l'impact du siège général de Gaza sur les personnes déplacées, pendant plus d'un an d'hostilités, l'armée israélienne a, à plusieurs reprises, ordonné aux Palestiniens de se déplacer vers des zones où les infrastructures civiles n'étaient pas dimensionnées pour une grande population »¹¹. À partir de nombreux témoignages recueillis sur place, les auteurs du rapport parlent même d'une politique de terreur mise en œuvre dès les premiers jours par l'état-major israélien, qui n'a fait que s'intensifier au fil du temps : « Il ressort clairement des récits ci-dessus ainsi que de nombreux autres entretiens menés par Human Rights Watch avec des Palestiniens à Gaza que les premiers jours de la guerre, à l'approche et immédiatement après l'ordre d'évacuation générale du 13 octobre, ont été marqués par la terreur, la mort et la panique, les gens n'ayant [eu] que peu de temps pour évacuer leurs maisons au milieu de frappes aériennes et de bombardements continus »¹².

Au total, c'est près de 90 % de la population gazaouie qui a été déplacée, soit 1,9 million de Palestiniens, qui n'ont eu aucune possibilité de revenir chez eux ou de s'installer dans des zones sûres. Les ordres d'évacuation — plusieurs centaines émis par l'armée israélienne depuis le 13 octobre 2023 — ont constitué, en réalité, des déplacements forcés, l'euphémisation des formules étant une manière pour les autorités israéliennes d'entretenir l'illusion qu'elles se conformaient au droit international (Convention de Genève), voire sur registre plus cynique, de se construire une image de « protecteur » des civils palestiniens face à la « tyrannie du Hamas », argument repris en boucle par de nombreux hommes politiques et médias français¹³. Pour HRW, de telles pratiques, même émanant d'un État prétendument « démocratique », constituent à l'évidence un crime contre l'humanité : « Les autorités israéliennes ont collectivement puni et transféré de force la majorité de la population de Gaza en raison de son identité de Palestiniens. Ces politiques et pratiques systémiques enferment, déposèdent, séparent de force, marginalisent et infligent d'autres souffrances aux Palestiniens. Sur la base des

11. HUMAN RIGHTS WATCH, "Hopeless, Starving, and Besieged". *Israel's Forced Displacement of Palestinians in Gaza*, op. cit., p. 24.

12. *Ibid.*, p. 53.

13. RAFY, Serge, "Le Hamas, pire ennemi du peuple palestinien", *Le Point*, le 12 octobre 2023.

éléments présentés dans ce rapport, Human Rights Watch appelle à l'ouverture d'une enquête sur les persécutions liées aux déplacements forcés, qui constituent un crime contre l'humanité »¹⁴.

L'hypothèse d'une politique de déplacements forcés revêtant à la fois un caractère systématique et planifié par les autorités israéliennes, et ce bien avant les événements dramatiques du 7 octobre 2023, semble se vérifier au regard des opérations de destructions massives et méthodiques accomplies par Tsahal¹⁵ et les services spéciaux, et qui ne concernent que rarement des objectifs militaires et stratégiques. Les infrastructures militaires du Hamas ne constituent finalement que des cibles extrêmement minoritaires dans la longue liste des bâtiments détruits depuis le 7 octobre 2023, comparés aux lieux de vie et de culture. Car tout semble fait pour que les Palestiniens « évacués » (terme impropre) ne puissent revenir chez eux, ravivant dans l'esprit des Gazaouis la mémoire traumatique de la *Nakba*¹⁶ (nombreux parmi eux sont des descendants des réfugiés ayant fui leur terre suite aux événements de 1948 et de 1967), celle de l'impossible retour sur la terre de ses ancêtres : « *La destruction généralisée par Israël d'infrastructures civiles, notamment de zones résidentielles, de terres agricoles et de bâtiments culturels, rendant de vastes parties de Gaza inhabitables, est également en conflit direct avec ses obligations de mener ses opérations d'une manière compatible avec le retour des civils* »¹⁷. Par un curieux retournement mémoriel et symbolique¹⁸, ce terme arabe *Nakba* a d'ailleurs été repris par certains responsables israéliens non pour faire repentance des crimes commis en 1948 par les milices sionistes (Irgoun, Haganah, Palmah, etc.)¹⁹ mais comme projet d'avenir, envisageant ouvertement la colonisation des « territoires libérés » à Gaza : « *Si la Nakba est actuellement occultée par l'opinion publique israélienne, prisonnière de son propre traumatisme après l'attaque violente du 7 octobre, elle est revendiquée sans la moindre retenue par certains officiels israéliens, comme Ariel Kallner, membre du Parlement israélien, ou le ministre de l'agriculture et ancien*

14. *Ibid.*, p. 152.

15. Abréviation en hébreu de *Tsava ha-Haganah le-Israël*, signifiant « forces de défense d'Israël ».

16. Que l'on traduit généralement par « catastrophe », même si le terme revêt plusieurs sens, comme le montre Nada Yafi, directrice du Centre de langue et de civilisation arabes à l'Institut du monde arabe (IMA) : YAFI, Nada, "Nakba", le mot de l'année 2023", *Orient XXI*, le 18 décembre 2023 : <https://orientxxi.info/magazine/nakba-le-mot-de-l-annee-2023,6950>.

17. HUMAN RIGHTS WATCH, "Hopeless, Starving, and Besieged. Israel's Forced Displacement of Palestinians in Gaza", *op. cit.*, p. 34.

18. LENOIR, Gwenaëlle, "En Palestine, la Nakba n'est pas « un souvenir du passé », mais une tragédie qui se répète", *Mediapart*, le 2 janvier 2024 : <https://www.mediapart.fr/journal/international/020124/en-palestine-la-nakba-n-est-pas-un-souvenir-du-passe-mais-une-tragédie-qui-se-repète>.

19. MORRIS, Benny, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem, 1947-1949*, Cambridge: Cambridge University Press, 1989, 400 p.

dirigeant du Shin Bet, Avi Dichter, qui se réjouit de “dérouler une nouvelle Nakba “contre les Palestiniens” »²⁰.

« Nouvelle Nabka » ou pas, l'opération « Glaive de fer »²¹, décidée par le gouvernement israélien dès le 11 octobre 2023, s'est traduite par une politique de destruction systématique des habitations, des infrastructures publiques, des lieux de culture et de savoir, des édifices religieux (églises et mosquées), des voies de communication, mais surtout des terres agricoles de la bande de Gaza, déjà éprouvée par plusieurs années de blocus, comme le décrivent les universitaires Dalia Alazzeah et Shahzad Uddin : « Gaza était déjà asphyxiée sur le plan économique avant le début de la guerre. Le blocus imposé par Israël en 2007 avait fortement limité l'importation et l'exportation de marchandises, et les pêcheurs s'étaient vu imposer une zone de pêche autorisée limitée à 6 milles nautiques – des conditions limitant la capacité des Palestiniens à gagner leur vie. En raison du blocus, le PIB par habitant de Gaza (mesure de la richesse d'un pays) avait baissé de 27 % entre 2006 et 2022, et le taux de chômage avait atteint 45,3 %. Cela a donné lieu à une situation où 80 % des habitants dépendaient de l'aide internationale »²². L'expression « prison à ciel ouvert » fréquemment employée pour décrire la situation de la bande de Gaza avant le 7 octobre 2023²³ devrait être remplacée aujourd'hui par celle de « cimetière à ciel ouvert »²⁴ au regard de l'importance des pertes humaines et des destructions matérielles occasionnées par les opérations militaires israéliennes. Au 1^{er} décembre 2024, c'est près de 70 % du parc immobilier qui a été gravement endommagé ou carrément détruit par Tsahal, rendant les lieux totalement inhabitables. De même, le système de santé public et privé est totalement sinistré, de nombreux décès de civils gazaouis étant causés par l'impossibilité de leur prodiguer des soins ou de leur procurer des médicaments, notamment pour les patients atteints de maladies chroniques. Dès avril 2024, soit après six mois de guerre contre les populations civiles, l'ONG Médecins sans frontière alertait déjà l'opinion internationale sur l'état désastreux du système de santé gazaoui, provoquant ce qu'elle qualifie de « meurtres silencieux » : « Après plus de six mois de guerre, le

20. YAFI, Nada, “‘Nakba’, le mot de l'année 2023”, *Orient XXI*, 18 décembre 2023, art. cit.

21. LYOCOS, Capucine, “Gaza : « Glaive de fer », quatrième volet d'une série d'opérations israéliennes”, *La Croix*, le 13 octobre 2023.

22. ALAZZEH, Dalia ; UDDIN, Shahzad, “Palestine : après un an de conflit, une économie exsangue”, *The Conversation*, le 03 décembre 2024 : <https://theconversation.com/palestine-apres-un-an-de-conflit-une-economie-exsangue-242431>

23. DESJOYAUX, Laurence, entretien avec DELOIRE, Christophe, président de Reporters sans frontières, “Gaza était une prison à ciel ouvert, c'est maintenant une guerre à portes fermées qui s'y joue”, *La Vie*, le 19 janvier 2024.

24. Selon l'expression de Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne : AGENCE FRANCE PRESSE, “Gaza est désormais un « cimetière à ciel ouvert », affirme Borrell”, *L'Orient-Le Jour*, le 18 mars 2024.

Le système de santé de la bande de Gaza est dévasté, bombardé, attaqué et mis hors service par l'armée israélienne. Seuls 10 hôpitaux sur 36 sont encore fonctionnels, faisant peser un poids immense sur les structures de santé pouvant encore accueillir des patients. L'accès à l'eau potable et à la nourriture, restreint en raison de l'état de siège, prive la population de ressources essentielles. Dans ce contexte, et selon les observations des équipes de Médecins Sans Frontières, de nombreuses maladies se propagent et entraînent de multiples décès »²⁵. Plus grave encore, c'est tout le système d'approvisionnement et de distribution en eau potable et en vivres qui a été visé par les opérations israéliennes, sans parler de larges surfaces des terres agricoles (champs et vergers) qui ont été intentionnellement rendues non cultivables ou même rasés par des bulldozers israéliens, confirmant la volonté du gouvernement de Benjamin Netanyahu de punir les civils gazaouis pour leur supposée complicité avec le Hamas. Il s'agit bien d'une pratique de « punition collective » selon le rapport de *Human Rights Watch* : « Une évaluation réalisée à Gaza a révélé que 1,4 million de personnes sont confrontées à une pénurie d'eau potable et à des conditions dangereuses pour accéder aux installations sanitaires. Le droit international humanitaire exige qu'Israël, en tant que puissance occupante à Gaza, veille à ce que les besoins fondamentaux de la population civile soient satisfaits. Il s'agit d'une obligation qui contraint également Israël à protéger le droit des Palestiniens à l'eau et à prendre des mesures délibérées, concrètes et ciblées pour assurer la pleine réalisation de ces droits. Priver une population de l'accès à l'eau équivaut à une punition collective de la population civile, un crime de guerre »²⁶.

Même si cela peut paraître secondaire au regard des milliers de vies humaines enlevées et des nombreux blessés et traumatisés que compte aujourd'hui la population gazaouie — majoritairement des femmes et des enfants²⁷, qui ne sont pourtant pas des combattants du Hamas ou du Jihad islamique —, les opérations militaires israéliennes ont également visé, dès les premiers jours de la guerre, les lieux de culture et de savoir, cherchant ainsi à effacer toute une partie de la mémoire et du patrimoine palestiniens. Outre la destruction de la grande majorité des écoles primaires, des établissements secondaires et des universités qui ont été détruites, c'est aussi les centres d'archives, les bibliothèques, les musées, les lieux de culture et de culte (églises et mosquées) qui ont été délibéré-

25. MEDECINS SANS FRONTIERES, "Gaza : les « meurtres silencieux » de la guerre", Site Web de Médecins sans frontières, le 30 avril 2024 : <https://www.msf.fr/actualites/gaza-les-meurtres-silencieux-de-la-guerre>.

26. HUMAN RIGHTS WATCH, "Hopeless, Starving, and Besieged. Israel's Forced Displacement of Palestinians in Gaza", *op. cit.*, p. 104.

27. ORGANISATION DES NATIONS UNIES, "Près de 70 % des victimes de la guerre à Gaza sont des femmes et des enfants", *ONU Info*, le 8 novembre 2024 : <https://news.un.org/fr/story/2024-novembre-1150406>.

ment visés par les bombardements et les opérations terrestres de Tsahal, comme si le gouvernement israélien voulait faire disparaître de Gaza — l'une des plus vieilles villes du Proche-Orient fondée vers 1500 av. JC²⁸ et mentionnée plusieurs fois dans la Bible — toute trace de présence palestinienne : « *Parce que le patrimoine culturel fait partie d'une communauté, le fait de l'endommager a des effets psychosociaux qui peuvent interférer avec le rétablissement post-conflit. Le patrimoine culturel est transmis d'une génération à l'autre, et sa destruction brise la chaîne générationnelle. La destruction généralisée, qu'elle soit ou non liée aux hostilités, à Gaza concerne la plupart des sites du patrimoine culturel. Le 8 décembre 2023, une frappe aérienne israélienne a en grande partie détruit la plus ancienne mosquée de Gaza, la mosquée Omari. La mosquée Omari était à l'origine une église byzantine du V^e siècle et était un monument emblématique de Gaza : plus de 4 000 mètres carrés d'histoire, d'architecture et patrimoine culturel. Le 20 octobre 2023, une frappe aérienne israélienne a endommagé l'église orthodoxe de Saint-Porphyre, la plus ancienne église en activité à Gaza* »²⁹. L'anthropologue Marion Slitine, chercheuse associée au Centre Norbert Élias (CNRS, Aix Marseille Université), parle ainsi de « culturicide » : « *Ce qui se passe en Palestine – et à Gaza en particulier – est un acte qui va au-delà de la destruction physique et qui s'apparente bel et bien à un génocide culturel. Le musellement des voix créatives palestiniennes s'intègre à une politique générale visant à briser également les Palestiniens sur le plan psychique et émotionnel et s'inscrit dans un processus colonial de destruction qui suppose l'annihilation de l'identité palestinienne. En coupant le peuple palestinien de sa propre culture, en tentant de rompre les liens entre son passé et son présent, Israël cherche à effacer tous ses horizons et à le déposséder de son avenir, tout en créant de nouveaux traumatismes qui perdureront sur des générations* »³⁰. En somme, la politique israélienne des déplacements forcés de population est inexorablement liée à la politique d'effacement de la mémoire et du patrimoine gazaouis, visant à faire disparaître de la bande de Gaza toute trace de « palestinité ».

Face à l'horreur à Gaza, que faire ?

Il est vrai que ces derniers temps, au-delà même du contexte israélo-palestinien, la parole des chercheurs, et plus particulièrement de celles et ceux qui travaillent sur les migrations et les mouvements de population, fait l'objet de suspicion de la part des pouvoirs publics et de certains leaders

28. FILIU, Jean-Pierre, *Histoire de Gaza*, Paris : Éd. Fayard, 2012, 576 p.

29. FILIU, Jean-Pierre, *Histoire de Gaza*, op. cit., pp. 120-121.

30. SLITINE, Marion, "Gaza : un culturicide sous nos yeux. Quand Israël anéantit la culture palestinienne", *Revue du Crieur*, n° 25, 2024, p. 53.

d'opinion³¹. L'on assiste à un processus de « sécurisation » du champ des sciences sociales et humaines qui favorise parfois des attitudes d'autocontrôle, d'autocensure et de retrait³², aboutissant à renoncer purement et simplement à travailler sur un objet jugé trop polémique. Cette mise en suspens de la parole universitaire sous-entend un agenda militant caché, les spécialistes des migrations, des questions internationales et plus encore ceux traitant des enjeux palestiniens étant fréquemment assimilés malgré eux à des « arabophiles », des « islamo-gauchistes », des « palestiniophiles » ou, pire encore, des « hamasophiles »³³. En deux mots, la recherche en sciences humaines et sociales sur ces questions réputées « brûlantes » est de plus en plus identifiée par les autorités publiques françaises à une entreprise militante, supportant des projets politico-idéologiques. L'évocation de ladite « neutralité axiologique » sur la question palestinienne ou d'autres sujets d'actualité se transforme bien souvent en positivisme anesthésiant et sclérosant, réduisant le chercheur au silence, et finissant lui-même par être terrorisé. Or, l'injonction au silence sur la situation à Gaza ou tout autre objet ne résout rien. D'abord, parce qu'elle nous détourne de notre vocation de savant : le chercheur est un être parlant, un être écrivant et un être communiquant les résultats de sa recherche aux autres membres de la société. C'est le fondement-même de sa mission, c'est d'ailleurs pour cela qu'il est recruté par l'Université et les institutions scientifiques. Ensuite, parce que le silence nourrit davantage d'inimités, d'incompréhensions, de quiproquos et de contresens, et au final contribue à renforcer la « charge conflictuelle » dans nos sociétés. Au contraire, pour réduire la violence, il convient de faire circuler la parole scientifique dans le champ académique et, au-delà, vers les autres champs sociaux (associatif, médiatique, politique, etc.). Si la sociologie et les sciences sociales en général sont des sports de combat³⁴, il s'agit presque toujours d'un combat pacifique. Enfin, parce que cette injonction au silence est souvent liée à des représentations culturalistes de la société française, nourrissant les fan-

31. SAVEROT, Damien, "Israël-Palestine : « Les universités doivent garantir un espace d'expression pour éviter l'instrumentalisation »", *La Croix*, le 10 octobre 2024.

32. FRANGEVILLE, Vanessa ; MERLIN, Aude ; SFEIR, Jihane, VANDAMME, Pierre-Etienne, *La liberté académique : enjeux et menaces*, Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, 2021, 258 p. ; GAUTIER, Claude ; ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, *De la défense des savoirs critiques. Quand le pouvoir s'en prend à l'autonomie de la recherche*, Paris : Éd. La Découverte, 2022, 272 p. ; ALDRIN, Philippe ; FOURNIER, Pierre ; GEISSER, Vincent ; MIRMAN, Yves, *L'enquête en danger. Un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, Paris : Éd. Armand Colin, 2022, 379 p.

33. GEISSER, Vincent, Discours d'introduction à la journée d'étude "La Palestine au prisme des sciences sociales", Aix-Marseille Université : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM), le 25 novembre 2024 : <https://www.iremam.cnrs.fr/fr/journee-detudes-la-palestine-au-prisme-des-sciences-sociales>.

34. CARLES, Pierre, *La sociologie est un sport de combat*, CP Productions et VF Films Productions, 2001.

tasmes de la guerre des communautés³⁵ et des séparatismes ethno-religieux³⁶. Ainsi, nous sommes constamment renvoyés à nos supposés identités primaires (juifs, musulmans, chrétiens, etc.), voire à nos instincts primaires (extrémistes juifs *versus* extrémistes arabo-musulmans) : dans cette lecture très identitariste des enjeux sociétaux, un universitaire de confession juive serait nécessairement un supporter de Benyamin Netanyahou et un universitaire musulman ou travaillant sur le monde arabo-musulman un soutien inconditionnel du Hamas ou un islamo-gauchiste en puissance³⁷. Ces représentations essentialistes et culturalistes, mettant en scène nos supposés appartenances ethno-religieuses et nos sympathies politiques pour telle ou telle cause sont non seulement caricaturales mais elles produisent l'effet inverse : elles légitiment le traitement identitaire de nos identités professionnelles et de nos missions scientifiques et, à terme, aboutissent à cloisonner les espaces de recherche, d'écriture et d'enseignement.

Depuis sa création en 1989, la revue *Migrations Société* a vocation à rassembler des acteurs associatifs, culturels et universitaires qui ont toujours revendiqué une approche humaniste des phénomènes migratoires. À force de nous autocensurer, de nous taire, d'accepter passivement l'injonction au silence face à l'horreur de Gaza, nous risquons non seulement de perdre une partie de notre scientificité, mais aussi et, surtout, une part majeure de notre humanité. Nous avons choisi d'assumer notre devoir de parole.

Marseille, le 7 décembre 2024.

35. MOHAMMED, Marwan ; TALPIN, Julien, *Communautarisme ?*, Paris : Presses universitaires de France, 2018, 112 p.

36. GEISSER, Vincent, "Un séparatisme « venu d'en haut ». Rhétorique identitaire pour élites en mal de légitimité populaire", *Migrations Société*, n° 183, janvier-mars 2021, pp. 3-15.

37. MARDAM BEY, Soulayma, "L'importation du conflit israélo-palestinien n'existe pas", *L'Orient Le Jour*, le 15 novembre 2024. Sur ce sujet, voir aussi : HECKER, Marc, *Intifada française ? De l'importation du conflit israélo-palestinien*, Paris : Éd. Ellipses, 2012, 506 p.